

Mairie  
58230 DUN-LES-PLACES

Horaires d'ouverture au public ; Mardi, Jeudi, Samedi de 9 heures à 12h00

Téléphone : 03 86 84 62 05

Mail : [mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr](mailto:mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr)

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Dun-les-Places  
N° 16- Mars 2018



En ce jour de printemps, la neige et le gel font baisser la tête aux jonquilles.



Dans les semaines à venir, les bacs de collecte du verre et du papier, seront installés route de Mézauguichard à côté de la station d'épuration. Nous vous remercions d'en faire bon usage.

### Sommaire :

Le mot du maire – page 2

Prime énergie - page 4

Gestion des déchets page 6

SéSA – page 9

Informatique de Dun – page 12

Le message d'Annie – page 13

Délibérations -page 2

Infos sociales – page 5

Des nouvelles de l'école. page 7

Carrefour de Dun – page 10

Centre multi-activités – page 12

Parc du Morvan - page 3

Réunion publique Internet page 5

Comité des fêtes – page 8

Mémorial de Dun – page 11

Informations pratiques – page 12 et 14

Informations diverses page 15

## Le mot du Maire

Après ce premier trimestre très humide et froid, nous attendons tous un printemps ensoleillé qui nous permettrait de mettre en route les travaux prévus cette année.

En ce début d'année, le logement de la Poste, resté vacant plusieurs mois, a permis l'ouverture d'un cabinet infirmier avec la présence d'une ostéopathe le lundi après-midi.

Avril verra les premières manifestations organisées par nos associations, expo photos du Morvan, concert violon/violoncelles offert par Alice Margerand et Hubert Charpentier à la SÉSA.

Le mémorial ouvrira ses portes le 31 Mars, avec tout autour de l'église une nouvelle expo dont le thème est le Morvan.

Le programme de la foire, organisée par le comité de fêtes, le samedi 5 Mai, est particulièrement alléchant cette année encore.

Sans oublier les films du Carrefour de Dun qui embellissent vos soirées des 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois.

Merci à tous les bénévoles qui ne ménagent ni leur peine ni leur temps pour animer nos rues et faire vivre la salle culturelle.

Bon printemps à chacun de vous !

Lucienne Biardoux

## Délibérations :

Le conseil a délibéré en faveur du dépôt du permis de construire pour la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche des travaux de restauration des toitures de l'église Sainte-Amélie.

Suite au départ en retraite de l'employée de l'Agence Postale, le conseil a délibéré en faveur du transfert de cette agence dans les locaux de la mairie, la secrétaire de mairie en assurera le fonctionnement.

La délibération concernant le ratio promu/promouvable pour les agents a été adoptée.

Ont été abordés :

Les sectionaux de l'Huis Laurent,  
Le regroupement du budget eau/assainissement

Et les travaux prioritaires en 2018

- \* voirie,
- \* mur du cimetière,
- \* logement de la Poste

## Parc Régional du Morvan

Extrait de la lettre d'information du PNR – Mars 2018

### DOSSIER

#### ADOPTION DE LA CHARTE A L'UNANIMITÉ EN COMITÉ DE SYNDICAL

Le processus de renouvellement du label Parc naturel régional a été engagé depuis un an. Après une intense concertation qui a mobilisé les acteurs du territoire à un rythme soutenu et des contributions importantes des membres du syndicat mixte et des partenaires du Parc, le projet de Charte a été adopté par le comité syndical du 8 mars 2018.

Le projet a immédiatement été transmis à la Région Bourgogne-Franche-Comté qui a prévu de le valider, à son tour, le 30 mars. Il sera ensuite adressé à la préfète de Région pour qu'il soit examiné pour avis, après une visite de terrain de leurs rapporteurs, au niveau national par la Fédération des Parcs Naturels régionaux et le Conseil National de Protection de la Nature. Le projet comprend un volet politique et un volet opérationnel qui s'articule autour de 4 axes, 8 orientations et 28 mesures qui abordent les problématiques de façon transversale. La future Charte n'est pas programmatique. Elle a vocation à être déclinée, au travers de conventions et de programmes opérationnels précis sur des périodes de 3 à 5 ans avec les collectivités, qui permettront d'adapter son pilotage aux évolutions du territoire sur la période 2020-2035.

La Charte comprend également un Plan de Parc qui localise les secteurs à enjeux du territoire et un Cahier des paysages qui définit des objectifs de qualité paysagère.

Après les avis nationaux en 2018, le projet sera soumis à enquête publique au premier semestre 2019, puis les collectivités membres du syndicat mixte du Parc auront à délibérer sur le projet, avant un décret de reclassement du Premier Ministre attendu pour le premier semestre 2020.

Contact : Isabelle CIVETTE, 03 86 78 79 83  
courriel : isabelle.civette@parcdumorvan.org



#### Le Parc vous informe et met à votre disposition ses conseillers Info Énergie :

**Vous avez envie de vous sentir mieux chez vous ?** D'avoir moins froid en hiver et moins chaud en été ? De voir vos factures d'énergie diminuer ? De respirer un air plus sain ? D'avoir un logement moins humide ?

**Faites-vous aider gratuitement !** A l'Espace Info Énergie du Parc, deux conseillers sont à votre disposition. Ils seront à vos côtés à chaque étape du projet ou simplement pour répondre occasionnellement à vos interrogations. Ils pourront définir avec vous, de façon objective et personnalisée, les priorités en terme de travaux en fonction de votre habitation, **vous informer sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre**, vous aider à comparer des devis, analyser vos factures, vous proposer une liste d'entrepreneurs autour de chez vous, répondre à toutes vos questions sur la rénovation énergétique, ...

Vous êtes méfiants ? Vous avez raison ! Le démarchage, parfois frauduleux, autour de la rénovation et des économies d'énergie est très fréquent. Mais sachez qu'il existe des Espaces Info Énergie dans toute la France. Les conseillers Info Énergie effectuent une mission de **service public** et agissent donc, à ce titre, pour l'intérêt général avec un devoir de neutralité et de gratuité.

Les conseillers Info Énergie du Parc sont joignables au 03 86 78 79 12 pour répondre

à vos questions ou vous proposer un rendez-vous dans l'un de leurs lieux de permanence (Saint-Brisson, Autun, Avallon, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Corbigny, Couches, Epinac, Etang-sur-Auroux, Luzy ou Saulieu). Consulter le site : <http://www.parcumorvan.org/>

## Le conseil municipal vous informe :

### PRIME ENERGIE

Qu'est-ce que la Prime Energie ?  
Comment bénéficier de la prime Energie ?  
-----

► **La Prime Energie est un coup de pouce supplémentaire** pour vous aider à financer vos travaux d'économies d'énergie : elle est cumulable avec le crédit d'impôt, et la TVA réduite sans condition de revenus.

► **Pour avoir droit à une prime Energie** pour vos travaux, votre demande doit être valide et simplement respecter les 6 conditions suivantes:

Les travaux doivent être éligibles.

La demande de prime doit être réalisée avant l'acceptation du devis.

Vous avez 8 mois après la fin de vos travaux pour envoyer votre dossier.

L'artisan doit disposer du label RGE. (Reconnu Garant de l'Environnement)

L'équipement doit être conforme.

Une seule demande de prime énergie par travaux est acceptée.

► **Le montant de la prime Energie dépend** du type de travaux que vous réalisez, de la zone géographique, des caractéristiques de l'installation et de vos revenus pour bénéficier d'une prime bonifiée.

Vous pouvez calculer en quelques clics votre prime Energie avec un simulateur.

#### ► **Comment constituer votre dossier :**

- C'est simple et vous devez impérativement faire votre demande avant d'accepter votre devis pour vérifier si les travaux sont bien éligibles.
- Sur Internet, tapez « prime Energie » et plusieurs pistes de distributeurs vous sont proposées : EDF, Carrefour, Antar, Leclerc, etc.....
- Choisissez un distributeur (le principe est le même pour tous)
- Saisissez les quelques informations demandées.
- Un devis devra être fourni.
- Après acceptation de votre devis travaux, ceux-ci peuvent s'engager.
- Pour recevoir votre Prime Énergie, vous devez obligatoirement retourner votre dossier complet dans les 8 mois qui suivent la fin de vos travaux. Au-delà de ce délai, la demande sera automatiquement supprimée.
- Vous recevrez un chèque en euros 4 semaines après la validation finale de votre dossier.

- **Nota : Une seule demande de prime énergie pour les mêmes travaux.**

**Vous connaissez des endroits ou des sites remarquables qui mériteraient d'être remis en état, faites -vous connaître à la mairie (03 86 84 62 05). Nous envisageons de mettre en place des journées « remise en état » de ces endroits insolites et méconnus.**

## **Infos sociales**

**Rappel :** Vous êtes en difficulté ou vous connaissez une personne en détresse sur la commune, faites-vous connaître de la mairie. Téléphonez au 03 86 84 62 05, ou venez nous voir lors de nos permanences les mardis, jeudis et samedis matin, nous vous recevrons et vous aiderons dans la mesure du possible ou contactez Michèle, notre factrice.



Faire Compagnie est une initiative solidaire du Canton de Lormes avec le Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan et le Comité de développement du Canton de Lormes. Le site Internet vous permet de vous inscrire pour proposer votre aide (vous devenez alors Voisin Actif), répondre aux petites annonces proposées ou faire une demande d'aide. Pour cela une seule adresse :

[www.fairecompagnie.fr](http://www.fairecompagnie.fr)  
ou par téléphone au [03 86 22 85 47](tel:0386228547)

Rappel :



Dunoises et Dunois,

Si l'arrivée de la fibre optique au cœur de notre village fin 2015 a permis d'apporter une amélioration pour surfer sur internet à haut débit, trop de foyers sont encore à ce jour privés de cette prestation à laquelle chacun doit pouvoir prétendre.

Ce que l'on appelle le FTTH (Fiber to the home – raccordement optique chez chaque foyer) n'est pas programmé à court terme.

En attendant, des solutions existent que nous souhaitons vous présenter via des démonstrations en réel avec des

opérateurs des télécommunications.

Pour que cette option soit retenue et lancée par vos élus à la salle culturelle de Dun, nous devons avoir l'assurance d'un public nombreux. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir retourner en mairie le document ci-joint.

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

Je souhaite participer à une présentation du service satellite :

**N.B. :** Vous êtes déjà un certain nombre à avoir répondu. Nous vous en remercions et nous pensons pouvoir organiser la réunion publique au cours du 2ème trimestre. Vous pouvez continuer à vous inscrire en téléphonant à la mairie ou en déposant vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la mairie.

## **Gestion des déchets**

Coordonnées de la communauté de communes :  
Place François Mitterrand – BP 8 - 58120 CHATEAU-CHINON  
Téléphone : 03 86 79 43 99 – E-Mail : [contact@ccmorvan.fr](mailto:contact@ccmorvan.fr)  
Site Internet : <http://cc-haut-morvan.fr>

Les sacs de collecte sont à prendre en mairie de Dun-les-Places aux heures d'ouverture (mardi, jeudi et samedi matin) de 9 heures à 12 heures. Les documents d'information sont aussi disponibles en mairie, *ainsi que le calendrier des collectes*.

### **Horaires Déchetterie de Lormes**

Matin : Lundi, mercredi jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30  
Vendredi et samedi de 13h30 à 17h30 - Fermeture mardi et dimanche

### **Horaires Déchetterie Montsauche**

Lundi et samedi : de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00  
Mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 - Fermeture : mardi, jeudi et dimanche

### **La collecte des encombrants:**

Désormais, vous devez appeler la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs au 03 86 79 43 99, lorsque vous avez des encombrants à faire ramasser (voir page suivante)

## **Communiqué de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs. Rappel**

La Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs a repris entièrement la collecte des déchets ménagers et les trois déchèteries en régie depuis le début de l'année. Peu à peu, le service tend vers une harmonisation des services rendus aux habitants des trois anciens territoires.

Quelques changements vont avoir lieu en 2018.

- La collecte des encombrants se fait « à la demande ». Pour bénéficier du service, il suffira de s'inscrire auprès de la Communauté de Communes au 03 86 79 43 99, un agent prendra vos coordonnées et ce que vous voulez voir enlever. Ensuite, la collectivité vous rappellera pour fixer un rendez-vous pour collecter vos déchets en votre présence. Les déchets admis à la collecte sont les gros électroménagers, le mobilier imposant et tous les gros objets qui ne peuvent entrer dans une voiture. Le bon réflexe : N'oubliez pas que lorsque vous achetez un électroménager ou un meuble neuf, le vendeur est tenu de récupérer l'ancien, même lors d'une livraison à domicile. Pensez également à donner à des associations comme Emmaüs tout ce qui est encore utilisable ou en état de marche.
- Des « cabanes de don » vont être installées sur les trois déchetteries, vous pourrez déposer à l'intérieur les objets dont vous ne vous servez plus et ainsi leur permettre de retrouver une seconde vie. Les objets seront donnés à des associations, afin qu'ils soient réemployés. Le dépôt d'objets dans la cabane se fera de manière volontaire directement en déchetterie.
- De la même manière, des panneaux « je donne, je recherche » installés en déchetterie, vous permettent de donner des objets dont vous n'avez plus utilité ou

dont vous voulez vous séparer. La déchetterie sert d'intermédiaire pour déposer vos « petites annonces gratuites ».

Quelques règles doivent être respectées pour éviter les désagréments liés à la collecte :

- Il est impératif de sortir ses sacs ou bacs la veille de la collecte. Il est vivement conseillé d'utiliser un bac, vous pouvez en acquérir un, à prix coûtant (20 €) auprès de la déchetterie.
- Les bacs de regroupement, souvent situés à proximité des hameaux ou dans les bourgs sont strictement réservés aux foyers qui ne sont pas collectés par le camion-poubelle ou aux résidents secondaires. Les autres habitants doivent déposer leurs sacs ou bacs devant chez eux en fonction du calendrier de collecte.
- Le dépôt de déchets au pied des conteneurs de tri est strictement interdit, cet acte est passible d'une amende dite « redevance de nettoyage ». Il est également interdit de déposer des déchets dans la nature, même chez soi. Cet acte est puni par la loi au titre du code de l'environnement. De la même manière, il est strictement interdit de déposer des objets devant les grilles de la déchetterie lorsqu'elle est fermée.
- Les déchets verts, tontes ou branchages, ne sont pas acceptés dans les bio-déchets, seuls les restes alimentaires et épluchures sont acceptés.
- Les cartons bruns sont interdits dans les sacs jaunes, ils doivent être apportés en déchetterie.

## Des nouvelles de l'école

### Vendredi 2 mars 2018

#### Visite de la caserne des pompiers

La maman d'Alban nous a fait visiter la caserne avec Nicolas. Elle est pompier-infirmière : cela veut dire qu'elle ne va pas éteindre le feu mais qu'elle s'occupe des personnes malades ou des pompiers qui ont besoin d'elle.

Pour commencer, nous sommes montés dans le camion qui sert à éteindre le feu.



C'est le plus gros de tous, ses roues sont énormes.

Ensuite, nous sommes entrés dans la salle des appels, nous avons entendu les pompiers qui parlaient dans la radio. Le bip de la maman d'Alban a sonné (pour de faux). Cela veut dire qu'il y a une urgence et qu'il faut partir vite.

Dans les vestiaires, on a découvert la tenue de feu des pompiers. Ils ont des habits spéciaux pour s'approcher du feu. On a pu

essayer le casque des pompiers, c'était super.

Ensuite, nous sommes allés voir les autres véhicules de pompiers : le 4x4 pour le feu , le camion avec l'échelle sur laquelle on peut monter très haut, le 4x4 avec un brancard, le camion pour les accidents de voitures. Un peu plus tard, l'ambulance des pompiers est arrivée. Elle revenait de l'hôpital où les pompiers ont déposé une personne qui était malade.

La maman d'Alban nous avait aussi préparé un goûter : gâteaux aux pommes et au chocolat. Bref, ce fut une matinée formidable.

### **Le Comité des fêtes :**

Le printemps arrive et nous avons déjà commencé à préparer notre foire qui aura lieu le samedi 5 mai et nous espérons que cette année le soleil sera au rdv!!!



Venez passer cette belle journée avec nous où vous pourrez découvrir dans l'église quelques-uns de nos artistes du village.

Cette année, la nouveauté est une compétition de Dragster à pédale pour les petits et grands.

Tout au long de la journée vous pourrez écouter nos accordéonistes qui se baladeront dans les rues du village.

Une exposition de voitures anciennes sera également présente.

Les artisans seront là ainsi que le vide grenier.

Pour les tous petits : les manèges et la pêche aux canards

Et plein d'autres surprises vous attendent!!

Alors notez bien cette date le samedi 5 mai !!!!

**L'équipe du comité des fêtes**





## Association Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie

Nous vous attendons nombreux lors des 2 évènements organisés au mois d'avril.

### EXPO COLLECTIVE DE PHOTOS DU MORVAN

ORGANISÉE PAR

**L'ASSOCIATION SESA**

AVEC LA PARTICIPATION DE

**Jean-Christophe ZOUNIA**

et du groupe facebook

**« LE MORVAN EN PHOTO »**



**Du samedi 7 Avril au dimanche 15 Avril**

à la salle culturelle (située dans la mairie)

L'accueil se fera de 10H à 12H et de 14H à 19H

**Entrée gratuite**



Ne pas jeter sur la voie publique

**A la salle culturelle,  
à la mairie de Dun,  
du 7 au 15 Avril,  
exposition des plus  
belles de vos photos  
du Morvan, il est  
encore temps de  
déposer vos photos à  
la mairie (aux heures  
habituelles)**

Le 28 Avril à 18 heures à la salle culturelle, concert suivi d'un buffet :

### DUN LES PLACES

Le 28 Avril 2018  
à 18 heures  
Salle culturelle



### Concert *Les Aliciades*

Alice et Hubert Margerand

vous ont préparé un programme  
Violon – Violoncelle

De Corelli à Vivaldi en passant par Haëndel et  
Beethoven découvrez l'évolution de l'écriture de la  
musique et les influences d'un pays à l'autre



### Suivi d'un apéritif et d'un Buffet

Kir- amuse-bouche

Salades

Poulet à la broche

Tarte aux pommes

**Concert : entrée gratuite**

**Apéritif & Buffet : 15 €**

**Réservations :**

Jacqueline au 06 86 77 70 77

Josette au 09 61 62 07 75

**Le 28 Avril à 18 heures, Alice Margerand et Hubert Charpentier vous font redécouvrir les classiques sous une forme innovante, concert dédié à l'évolution de l'écriture de la musique et des influences d'un pays à l'autre .**

**Suivi d'un buffet – 15 €, apéritif inclus – Boissons non comprises**

**L'équipe SésA**

## 10 années avec le Carrefour de Dun



Nous nous sommes réunis pour notre AG le 3 février 2018 afin de clore l'exercice 2017.

Encore une année passée à vos côtés....

Une année qui a vu naître de nouveaux partenariats (MTR-Arorm, la Brassée, la Coop des savoirs).

Une année qui a vu l'activité du Carrefour se développer (2 films en plus).

Une année où de l'investissement sur de l'équipement (console son) a pu être réalisé.

Une année qui confirme la pertinence du Carrefour au regard de la fidélisation de ses adhérents.

Une année qui a conforté la volonté indéfectible de continuer à faire route ensemble.

Une année qui vient ponctuer la première décennie du Carrefour de Dun.

Des anniversaires nous en avons fêté, certes, mais 10 ans, ce n'est quand même pas rien.....

Cette année, pour faire honneur à cette première bougie qui scintille, nous allons essayer de parsemer le programme de douces surprises qui viendront faire un clin d'œil au temps qui passe....

On entend parler de ciné-concert, de ciné-contes, d'une soirée théâtre comique,.....mais chut ! rien n'est encore acté...

Nous pouvons juste vous assurer que cette année sera agrémentée d'évènements qui viendront nous rappeler le pouvoir fédérateur de la culture.

Humblement, sincèrement et généreusement, nous allons continuer à faire du cinéma un prétexte pour se retrouver, partager, souvent rigoler, quelquefois pleurer ou s'indigner, mais toujours pour s'enrichir....et se dire que ça fait du bien !

Alors un grand merci à tous ceux qui croient en nous : les collectivités territoriales, mais aussi les privés (via les dons, le sponsoring ou le mécénat) et vous les adhérents, sans qui rien ne serait possible.

C'est vous toutes et tous qui faites que le ciné à DUN, c'est du ciné mais bien plus encore, alors MERCI A TOUS !.....et BON ANNIVERSAIRE.

### L'équipe du Carrefour de Dun

Samedi 7 Avril – 19 heures

**Louise Wimmer**

Samedi 5 Mai – 19 heures

**L'argent de la Vieille**

Samedi 2 Juin – 19 heures

**Moi, Daniel Blake**

Samedi 6 Octobre – 19 heures

**La petite Venise**

Samedi 3 Novembre – 17 heures

**L'effet aquatique**

Samedi 1<sup>er</sup> décembre – 17 heures

**Captain Fantastic**

Samedi 7 Juillet – 19 heures

**Fatima**

Vendredi 3 Août – 17 heures

**La Vache**

Samedi 1 septembre – 19 heures

**Jamais contente**

## **MEMORIAL DE DUN - Association MTR-ARORM**

**Mémorial de Dun-les-Places, de nombreux rendez-vous à ne pas manquer !**

**Les temps forts de l'année 2018**

**Réouverture du Musée de la Résistance en Morvan et du Mémorial de Dun-les-Places le 31 Mars**

 **Découvrez le « trésor du maquis Vauban » au musée !**  
Suite à un don d'armes en 2017 et à un financement participatif, une nouvelle vitrine est exposée au musée de la Résistance.  
A découvrir à partir du 31 mars.

**Conférence sur André Rondey, Délégué militaire du général de Gaulle, dans les maquis du Morvan (juin-juillet 1944)**  
Une conférence de Joël Droglond, historien, vice-président de l'ARORY (Association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne). 

**Expo-photos en plein-air « Le Morvan »**  
au Mémorial de Dun-les-Places du 31 mars au 11 novembre

**La Nuit des Musées le 19 mai**  


**Exposition « Répondre à la violence. Amnesty international »,**  
au Musée de la Résistance du 28 avril au 15 juillet

De 18h à 20h au Mémorial de Dun-les-Places : visite musicale avec la participation de l'école de musique de Lormes  
A partir de 20h au musée de la Résistance et à la maison des Hommes et des Paysages, à Saint-Brisson : soirée « Saint-Brisson se raconte » : visite, musiques traditionnelles et veillée.

**Concert de la Washington country children choris**  
le 24 juin à 17h  
église de Dun-les-Places, un concert au profit de notre association 

**Exposition « Impacts ! Homme-nature, la recherche in vivo »**  
Une exposition de l'Université de Bourgogne, au musée de la Résistance du 15 septembre au 11 novembre

**Journées européennes du patrimoine**  
15 et 16 septembre, visites commentées, expositions...

**Fête de l'automne et des associations**  
6 et 7 octobre, Saint-Brisson

**Soirée autour d'Herschel Grynszpan et le souvenir de la nuit de Cristal**  
Mois du film documentaire - novembre 

Le Mémorial a rouvert ses portes au public le 31 mars dernier et attend les derniers d'entre vous qui n'ont pas encore eu l'occasion de venir le visiter. Nous serons évidemment ouvert pendant la foire de Dun, le 5 mai prochain avec notamment une visite commentée à 16h.

D'autres rendez-vous vous sont proposées, notamment autour de la musique :

- le 19 mai, partout en France se déroulera la Nuit des Musées. Nous proposerons au mémorial, une visite musicale en partenariat avec l'école de musique de Lormes au Mémorial, de 18h à 20h. La soirée pourra se poursuivre à Saint-Brisson avec une visite partagée autour de l'histoire de Saint-Brisson et de musiques traditionnelles.

- le 24 juin, 60 jeunes américains venus du Maine chanteront pour Dun-les-Places. Ce concert de la Washington county children choris, aura lieu à 17h, au profit

de notre association, en partenariat avec la SéSA.

Durant toute la saison, une exposition photos sur le Morvan est présentée en plein-air autour de l'église. Alors n'hésitez pas à venir partager ces moments avec nous et à faire connaître le Mémorial autour de vous.

Horaires :

Avril, Octobre, novembre :

du mercredi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h Samedi et dimanche de 14h à 17h

Mai à septembre :

du mercredi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h Mardi, samedi et dimanche de 14h à 18h

Contact : 03 86 78 44 74

[www.museeresistancemorvan.fr](http://www.museeresistancemorvan.fr)

## **Les amateurs d'informatique de Dun-les-Places**

**Rendez-vous le jeudi de 14h30 à 16 h30 à la mairie**

### **Le centre multi-activités**

Tous les mardis, de 14 heures à 17 heures, salle culturelle, à la mairie partage des savoir-faire : - Patchwork, canevas, couture, tricot, confection d'objets en tissu ou en laine, jeux de société ...,

Café et petits gâteaux. Au menu, convivialité, entraide et bonne humeur.

## **Infos pratiques**

La boulangerie sera fermée pour travaux du 3 au 14 Avril 2018.

Vous pourrez trouver du pain chez Mélodie, l'épicerie fera dépôt de pain

### **L'agence Postale :**

Annie Beeldens sera en retraite à partir du 1er avril 2018.

Avec tous nos remerciements pour toutes ces années de bons et loyaux services, nous lui souhaitons une très très bonne retraite et la réussite dans ses futures activités. A bientôt, Annie...

Fonctionnement et horaires de l'Agence Postale à compter du 1er Avril :

A partir du 1er Avril et jusqu'au 22 Mai, l'Agence Postale sera ouverte :

- Le lundi de 13h30 à 16 h
- Le mardi de 10 h à 12 heures
- Fermée le mercredi
- Le jeudi de 14 h à 16 heures
- Le Vendredi de 13h30 à 16 heures
- Le samedi 7 avril, le samedi 21 Avril, le samedi 5 Mai, le samedi 19 Mai

Horaires d'ouverture le samedi : de 10 h à 12 h

L'agence postale sera fermée du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin pour transfert.

A partir du 2 Juin, l'agence postale sera transférée dans les locaux de la mairie (secrétariat) et la secrétaire de mairie sera heureuse de vous accueillir pour toutes vos démarches habituelles. Les horaires à partir du mois de Juin vous seront communiqués au plus vite.

### **La bibliothèque**

- Si vous avez des livres en bon état que vous ne lisez plus, dont vous souhaitez vous séparer, n'hésitez pas à faire don à notre bibliothèque, elle est toujours preneuse d'ouvrages.
- Vous aimez les livres et vous aimeriez vous en occuper ? Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe de bénévoles sont les bienvenues.
- Caroline, Claudine et Miriam vous attendent pour passer de bons moments autour de la lecture.

## **Le message d'Annie**

*Chers Dunoises, Dunoises,*

*Au 1<sup>er</sup> avril 2018, l'heure de la retraite va sonner et ce n'est pas un poisson d'avril !*

*Arrivée en avril 2010, je vous ai accompagnés dans le changement des offres de service de la Poste. Cela a bouleversé vos habitudes et moi je découvrais ...*

*Pas évident pour tous ! Mais nous avons tous gardé le sourire.*

*Je vous ai vendu des timbres : des rouges, des verts, des gris, des bleus ...*

*J'ai affranchi tous vos courriers pour la France, l'Europe, l'International.*

*J'ai envoyé des colissimos de toutes tailles en France, au Pays-Bas, en Espagne, au Canada ou à la Réunion sans me tromper de formulaire !*

*Je vous ai «donné des sous» quand j'en avais ...*

*J'ai râlé sur les connexions internet, la lenteur de l'informatique !*

*Je me suis énervée sur mon imprimante qui ne voulait pas toujours me répondre ou sur l'affranchisseuse capricieuse.*

*J'ai eu la peur de ma vie lors du cambriolage et je voudrai remercier tous ceux qui m'ont aidée à surmonter cette épreuve.*

*La mairie m'a confié le point touristique. J'ai dû me remettre à l'allemand, à l'anglais. Et avec beaucoup de gestuelle aussi, j'ai vanté les mérites de la région.*

*Puis j'ai proposé à la mairie l'installation d'un coin bibliothèque et ce fut un réel succès. Et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous ai aidés, conseillés dans le choix de vos lectures.*

*J'ai passé 8 ans avec vous, 8 ans de belles rencontres, d'échanges chaleureux avec des commentaires météorologiques, des chroniques littéraires ou cinéphiles, des partages gastronomiques ou botaniques. On a bien sûr chanté ensemble. On a parlé de peinture, de chasse, de pêche, de sapins, de vaches, d'oiseaux, de maladies ... enfin de tout ce qui fait une vie.*

*Je vous ai écoutés, parfois aidés dans « vos papiers ». J'ai vu partir des anciens, grandir vos enfants.*

*Vous allez me manquer. Mais je reviendrai chanter avec vous, faire la foire ou regarder un film. On se croiera à la boulangerie, à l'épicerie...*

*Bref, on se reverra ... Bonne continuation à vous tous.*

*Annie*



**Prélèvement automatique de votre facture d'eau :**

Pour le prélèvement automatique de vos factures d'eau et assainissement 2019, vous pouvez d'ores et déjà vous adresser à la secrétaire de mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

**Permanence de Monsieur Patrice Joly - Sénateur**

10, avenue Bérégovoy – 58000 Nevers

Coordonnées : 03 86 37 23 77 - patrice.joly.senateur@orange.fr

**Permanence de Patrice Perrot - Député**

12, route de la Machine – 58300 Saint-Léger-des-Vignes

Coordonnées : 03 86 30 69 20 - patriceperrot@gmail.com

**Jours de permanence de l'Assistante Sociale –**

Centre Social de Lormes –

Téléphone secrétariat : 03 86 93 46 45

**Permanences : lundi toute la journée et jeudi matin**

**Kinésithérapeute à Dun-les-Places**

Astrid Lambregts

L'Huis-Gillot - 58230 – Dun-les-Places

Téléphone : 06 45 71 42 41

**Uniquement sur RDV et à domicile**

**Cours de conversation anglaise : let's say  
it in english**

Le lundi : lecture: de 10h00 à 10h30.

Conversation : 10h30 à 11h30

Initiation débutants : le mardi de 9h30 à  
10h30

Pour tous renseignements appeler :

M. Mathieu – 03 86 84 62 96

**Cours de guitare :**

Monsieur Legouge,  
le lundi soir (à partir de  
17h). Renseignements  
et tarifs :

06 73 50 51 80.

**Ouverture d'un cabinet infirmier à Dun les Places:**

Infirmière : Eva Rossi – Visites à domicile et au cabinet sur RDV au 06 40 99 50 50

Rue du 11 Novembre 1918 (logement de la Poste)

58230 DUN Les PLACES

Ostéopathe : Aude Jacqueson

Le lundi après-midi - uniquement sur rendez-vous : au 06 63 91 25 12

## **Infos diverses**

QUESTIONS-RÉPONSES  
SUR LE PRÉLEVEMENT  
À LA SOURCE



**Le ministère de l'économie et des Finances a mis en place le site officiel Impôts à la source :**

<https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>

A consulter pour tout savoir sur le sujet

**Les nouveaux horaires d'éclairage public sur la commune :**



**Horaires d'été :**

Le bourg : le matin à partir de 6 heures – jusqu'à 23 heures le soir

Hameaux : le matin à partir de 6 heures jusqu'à 22h30 le soir

**Horaires d'hiver :**

Le Bourg : le matin à partir de 5h45 jusqu'à 22 heures le soir

Les hameaux : le matin à partir de 6h45 jusqu'à 21 heures le soir

## **Camping municipal**



La réouverture du camping aura lieu le 27 Avril 2018.

Jours d'ouverture :

Du 27 avril jusqu'au 14 Mai en continu

Les 19 et 20 Mai – Les 26 et 27 Mai

Tous les week-ends de Juin

Tous les jours en Juillet et Août

Tous les week-ends de septembre.

Et pour le rallye de la Cure (dates à suivre)

## **Commémoration du 19 Mars**



C'est dans la neige mais dans le plus grand recueillement que s'est tenue la commémoration du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

**Toutes les commémorations en 2018**

**19 Mars - Le 29 Avril - 8 Mai - 26 Juin - Le 11 Novembre**

## Numéros utiles

### Numéros d'urgences

Samu - urgences médicales: 15  
Police Secours : 17  
Pompiers : 18  
Gendarmerie :  
9 rue du Pont-National  
58140 LORMES : 03 86 22 87 89  
Centre antipoison : 03 83 32 36 36  
Samu social : 115  
SOS amitié 03 80 67 15 15  
Enfance maltraitée : 119  
Violences conjugales : 3919

Ecoute cancer : 08 10 810 821  
Sida info service : 0 800 840 800  
Drogues info service : 0 800 23 13 13  
Ecoute alcool : 0 811 91 30 30  
Jeunes violence écoute : 0 808 807 700  
N° international d'urgences : 112

### Défibrillateur à la mairie

### Vos services de proximité

#### Agence Postale

Rue du 11 Novembre  
58230 DUN LES PLACES  
Horaires d'ouverture :  
Du Mardi au Samedi de 9 h. à 12 h

Bibliothèque : à l'agence postale

Epicerie : 03 86 84 65 44

Fermée le dimanche après-midi et le .lundi

Boulangerie : 03 86 78 04 05

Fermée dimanche après-midi et mardi

Salle culturelle : location de salle :

Mairie de Dun les Places  
03 86 84 62 05

#### Dépannages :

Lignes téléphoniques : 1014

Enedis (- ERDF) raccordt : 09 69 32 18 51

Enedis (ERDF) dépannage : 09 72 67 50 58

Engie (EDF) dépannage : 0 810 333 058

#### Direction Départementale des Territoires

15, rue François Mitterrand  
58210 CHATEAU-CHINON  
Tél. : 03 86 79 49 90

#### Cartes grises

Slide Control  
M. Karim Hakimi  
03 86 84 60 67

### Transports

Renseignements SNCF : 3635  
Gare TGV Montbard (40 Km) - Navettes  
depuis gare de Saulieu et gare d'Avallon  
Gares TER Avallon - Saulieu  
Transports sanitaires :  
**VSL\* Taxis CHARLES** - Dun les Places  
03 86 84 61 67

### Vos démarches

#### Mairie de Dun les Places :

Rue du 26 Juin 1944  
58230 DUN LES PLACES  
03 86 84 62 05

#### Conseil Régional de Bourgogne :

17, Bd Trémouille - CS 23502  
21000 DIJON - 03 80 44 33 00

#### Conseil Départemental de la Nièvre :

Hôtel du Département  
58039 NEVERS CEDEX  
03 86 60 67 00

#### Conseillers Départementaux

Mairie de Lormes  
1, place François Mitterrand  
58140 LORMES - 03 86 22 31 55

#### Communauté de Communes

Morvan Sommets et Grands Lacs :  
Place François Mitterrand – BP 8  
58120Chateau-Chinon - 03 86 79 43 99

#### Préfecture de la Nièvre :

40, rue de la Préfecture  
58000 Nevers  
03 86 60 70 80  
Sous—Préfecture :  
1, rue du Marché – 58120 Château-Chinon  
Tél. : 03 86 79 48 48

### Votre santé

#### Maison médicale de Montsauche

Place du 25 Juin 1944  
58230 Montsauche les Settons  
03 86 84 52 34

#### Pharmacie

Rue Henri Bachelin  
Montsauche les Settons  
03 86 84 53 96

#### Cabinet médical

1, Place de l'Eglise  
89630 Quarré les tombes  
03 86 32 20 41

#### Pharmacie

3, Place de l'Eglise  
89630 Quarré les Tombes  
03 86 32 22 18

#### Maison de santé pluridisciplinaire :

Place Mariller – 58230 Montsauche  
Infirmières : 03 86 76 14 53  
Kinésithérapeutes : 03 86 84 50 22

### Logement

Permis de construire, permis de démolir,

rénovation : Se renseigner à la Mairie :

03 86 84 62 05

Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie : 03 80 76 89 76

Agence Départementale d'Information sur le Logement - : 03 86 72 16 16

Parc Naturel du Morvan : Architecte Monsieur  
G. FONTAINE - Maison du Parc  
58230 Saint-Brisson - 03 86 78 79 07

### La Justice

#### Tribunal d'Instance de Clamecy

Place Emile Zola - BP 108  
58000 CLAMECY - Tél. : 03 86 27 01 50

#### Tribunal de Grande Instance de NEVERS

Place du Palais - 58019 NEVERS  
Tél : 03 86 93 44 44

#### Le Défenseur des Droits

40, rue de la Préfecture - 58000 NEVERS  
03 86 60 70 21

#### Conciliateur de Justice :

Monsieur GABAIN Jean : 06 85 41 52 76

### La Fiscalité

#### Trésorerie

2, rue du Panorama  
58140 Lormes  
03 86 22 87 58

#### Service des Impôts

Des particuliers et des Entreprises  
Rue Francis CARCO - 58500 CLAMECY  
03 86 27 54 60

### Les associations

**Carrefour de DUN** : D. Gonthier et  
C. Faure . : 06 80 22 76 09

**Association pour la Sauvegarde de l'église Sainte-Amélie (SéSA)**

Présidente : J. Mirat – 06 86 77 70 77

**Comité des Fêtes** : Présidente :

C. Charles - . : 06 84 81 40 25

**Mémorial - 03 86 78 72 99**

**Gestion - MTR-ARORM -**

Maison du Parc – 58230 Saint-Brisson

**Les amateurs d'informatique de Dun:**

J.C. Capoen Président : 03 86 84 62 89

**Amicale communale des propriétaires et chasseurs de Dun les Places et**

**Montsauche :**

Mairie 58230 Dun les Places

B. Chaventon : Président :

03 86 84 62 23

**Société communale de chasse de Dun les**

**Places** - Mairie - 58230 Dun les Places

T. Auffray - 06 18 64 08 31

**Music'Diffusion** - M. Tellier

06 80 60 90 94

### Veilleurs de vie

**Dons d'organes** : France ADOT 58

2, chemin de Giry - 58700 PREMERY

R. Lefaure. - 03 86 68 05 30

**Don du sang** : EFS, 1 bd de l'Hôpital

58000 Nevers - 03 86 61 82 00